DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES

Commune de Laroque des Albères

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Révision générale n°1

Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles (P.P.R.)

Echelle : 1/6000ème

Mairie de :
LAROQUE DES ALBERES
20 Rue Raymond Carbonneil
66740 Laroque des Albères
Tél : 04.68.89.21.13
Fax : 04.68.95.42.58

Chargé d'étude :
ADELE SFI URBANISME
434 rue Etienne Lenoir
30900 Nîmes
Tél : 04.66.64.01.74
E-mail :
adelesfi@wanadoo.fr

Plan cadastral, source :
DGFIP © 2018-DXF CC43
Droits de l'Etat réservés ®

Système de coordonnées utilisé :
RGF93 - Projection Lambert 93

Avec le concours de :
SPI GRAPHIC
Société de services
Plans Informatisés
Tél : 04.67.12.04.63
Mobile : 06.99.04.58.30
E-mail :
spi.graphic@wanadoo.fr

6.3.5

Ref : lda093plu18pprn_d6p
20 février 2019

Approbation du PLU : DCM du 26 mars 2013
1ère modification simplifiée : DCM du 18 décembre 2013
2ème modification : DCM du 29 mars 2017
Arrêt de la révision générale n°1 : DCM du 31 juillet 2018
Approbation de la révision générale : DCM du 15 mars 2019

SPI GRAPHIC décline toute responsabilité en cas d'anomalie, d'erreur, de manque. Les plans sont réputés être vus, vérifiés et contrôlés par le maître d'ouvrage avant reproduction.

LEGENDE

①	Numéro de zone
	Zones directement exposées aux risques.
🟥	Zone à risque fort ou réputée inconstructible.
🟦	Zone à risque moyen constructible sous conditions.
🟨	Zones non directement exposées aux risques.
╍	Périmètre d'application du règlement PPR.

Document indicatif obtenu par adaptation aléatoire sur nouveau référentiel cadastral. Se référer obligatoirement aux cartes établies par la DDAF, enregistrées par la sous-préfecture de CERET le 8 juin 2005.